

Amortisseurs



C'est outre son influence néfaste sur votre sécurité, un amortisseur dégradé provoque une usure prématurée d'organes périphériques comme les pneus, les roulements de roues, les cardans et les rotules de direction.

Afin d'éviter ces dégradations coûteuses, Point S vous conseille :

- de faire vérifier vos amortisseurs tous les 20 000 km
- de les faire remplacer tous les 50 000 km

Pour vous, les professionnels du Groupe Legros Point S s'engage à réaliser, sans rendez-vous, un diagnostic complet de l'état de vos suspensions. Un devis détaillé gratuit vous sera remis si une intervention s'impose.

C'est la garantie de produits de haute technologie répondant aux exigences des constructeurs automobiles.